

Doc. 10860
24 mars 2006

Condamnation des crimes des régimes communistes totalitaires

Proposition de recommandation
présentée par M. Lindblad et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le 25 janvier 2006, par une décision historique, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté une résolution condamnant les crimes des régimes communistes totalitaires.

Il importe particulièrement de toujours appliquer les critères du Conseil de l'Europe pour juger le passé récent.

Les victimes des crimes des régimes communistes totalitaires ont au minimum droit à une réparation morale de leurs souffrances.

Un processus judiciaire pourrait également être envisagé, ainsi que la création d'une commission d'enquête composée d'experts, qui serait chargée d'enquêter dans les Etats membres.

Il serait également judicieux d'instituer une journée de commémoration et de lancer des campagnes nationales de sensibilisation.

La nouvelle proposition de recommandation devrait satisfaire ceux qui, en janvier 2006, souhaitaient renvoyer le rapport à la commission ; il est à présent possible de mener des recherches plus approfondies.

Par conséquent, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres d'examiner ces questions.

Signé (voir au verso)

Signé¹:

LINDBLAD, Göran, Suède, PPE/DC
AGRAMUNT, Pedro, Espagne, PPE/DC
AZZOLINI, Claudio, Italie, PPE/DC
HÖRSTER, Joachim, Allemagne, PPE/DC
Lord, RUSSELL-JOHNSTON, Russel, Royaume-Uni, ADLE
MERCAN, Murat, Turquie, PPE/DC
MIHKELSON, Marko, Estonie, PPE/DC
PUCHE, Gabino, Espagne, PPE/DC
SEYIDOV, Samad, Azerbaïdjan, GDE
TOROSYAN, Tigran, Arménie, GDE
Van den BRANDE, Luc, Belgique, PPE/DC
van WINSEN, Bart, Pays-Bas, PPE/DC
VOSGANIAN, Varujan, Roumanie, ADLE

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe